

La première pierre fut posée et bénie le 25 avril 1754 par l'ancien curé François Quirot assisté de son neveu Jean Quirot curé de Pommard et de son vicaire Amyot. Cette pierre est située sous le pilier battant méridional du chœur. Elle est marquée de cinq croix, une au milieu et les autres à chaque angle.

La construction de l'église fit deux victimes. Un manouvrier de 25 ans, Pierre Jacquet fut écrasé sous les terres de la Perrière où l'on tirait les pierres de l'église le 13 décembre 1754. Jean Pouleau, maçon de Lamarche fut écrasé par un échaffaudage chargé de pierres le 17 août 1755. Enfin, le 10 mai 1757 François Quirot accompagné de son neveu et du vicaire Lambert ainsi que de dix autres prêtres procéda à la bénédiction de l'église.

9°- RECONSTRUCTION DU CLOCHER.

Mais les travaux de l'église n'étaient pas encore terminés. Il fallut bientôt démolir le clocher qui avait été placé par Le Jolivet sur le carré du transept. Selon la description du curé Jean Quirot *"C'était un dôme octogone de bois d'environ 45 pieds de hauteur au dessus du fûtage dont la calotte était couverte d'ardoises et la tour de bardeaux de clavins peints en noir"*. Le clocher devait ressembler à celui d'Arnay le Duc construit également par Caristie en 1749. Dans sa monographie de l'église de Pommard, l'abbé Voillery écrit que *"le vieux clocher fut démonté pièce par pièce et vendu nous a-t-on dit à Chateauneuf-en-Auxois ou aux environs"*. Le 25 mai 1776, les habitants du village font savoir à l'intendant que le clocher menace ruine et de peur qu'il ne s'effondre, il fallut interdire de sonner les cloches. La même année, la foudre tomba sur l'église.

Le sous-ingénieur de la province Emiland Gauthey (1732-1806) fut chargé de procéder à la visite du clocher et de l'église. A la suite de la reconnaissance le 27 août 1776, il propose de démolir le clocher. Il juge les lézardes dans la voûte et la façade peu considérables *"il suffira de les rejointoyer"* écrit-il. Il constate que les murs s'étaient écartés de la voûte en quelques endroits. Cependant il indique *"il m'a paru que depuis longtemps cet écartement ne faisait pas de progrès, c'est pourquoi j'estime qu'il n'y a aucun danger à courir actuellement"*.

J'ai relevé aux Archives de Beaune des procès-verbaux qui constatent que l'église a été construite avec du sable fossile au lieu du sable de rivière initialement prévu. Après un projet de mars 1777 pour reconstruire un clocher en pierre sur le milieu de la croisée de l'église, le chapitre de la collégiale de Notre Dame de Beaune, seigneur décimateur, demande qu'il soit placé pour plus de solidité au devant du portail. Mais un "forain", c'est à dire un propriétaire possédant des terres sur la commune sans y résider, fait remarquer que le meilleur emplacement serait derrière le chœur. Il faudra encore attendre un an de discussions pour que les travaux soient adjugés au Sieur Machureau. Compte tenu des problèmes de fondation et de la solidité des murs, l'intendant nomme le sous-ingénieur Guillemot (1739-1794) pour décider s'il est possible de mettre sur le clocher une flèche en pierre comme les habitants le souhaitaient. Celui-ci est d'avis de le compléter par une ballustrade, projet le moins coûteux. Les travaux ne seront terminés qu'en 1786. Une horloge y fût installée en 1788. Elle a été remplacée en 1898 par un nouveau mécanisme.

Les habitants retrouvaient leur clocher qui était la voix de l'église et même du village tout entier puisqu'il appelait à la prière, mais servait aussi à appeler à l'aide car c'était là que sonnait le tocsin, lors des incendies ou des malheurs publics. C'était donc un beffroi : il résonnait pour les deuils et pour les fêtes. Le son des cloches invitait toute la paroisse à mettre en commun joies et peines.

10°- LA FABRIQUE.

C'est le nom donné au conseil composé du curé et de deux laïcs, chargés de gérer les biens de la paroisse. En 1780 elle ne possède que quelques noyers plantés autour de l'église qui ne peuvent souvent pas fournir l'huile nécessaire à la lampe qui doit luire devant le Saint-Sacrement. Il se transforma par la suite en Conseil paroissial.